

et la formation des monstres. La préexistence des germes posait la question de la responsabilité de Dieu dans les naissances monstrueuses. Si les monstres préexistent, Dieu en est directement responsable, et le théologien peut-il admettre que Dieu ait produit des créatures imparfaites? Toutefois, comme les monstres sont bien réels, Dieu peut ne pas en être directement responsable, bien qu'il ait permis qu'ils existent.

Durant la seconde moitié du XVII^e siècle, le discours sur les monstres évolue par rapport aux témoignages de Boastua. À l'époque de Malebranche, la certitude fait place au doute, et l'on s'interroge : le monstre est-il ou non créé par Dieu?

Selon Malebranche, seul l'effet de l'imagination est responsable des naissances monstrueuses, et il n'a pas été dans le dessein de Dieu de faire des monstres. Toutefois, tout imparfait que puisse paraître un tel être, il ne rend pas, pour autant, le monde imparfait ou «indigne de la sagesse du Créateur». En 1690, l'anatomiste Pierre-Sylvain Régis défend la préexistence des monstres dans son système de philosophie : «Rien ne nous empêche de croire que les germes des Monstres ont été produits au commencement comme ceux des Animaux parfaits.» En revanche, on pouvait, comme le fit



7. CETTE NAISSANCE D'ÈVE émergeant du flanc d'Adam a sans doute inspiré le dogme de la préexistence des germes : les œufs des femmes contiennent une série de germes emboîtés qui assurent la pérennité de l'espèce. La fécondation réveille le germe qui grossit pour passer de l'état d'invisibilité à une structure reconnaissable qui préexistait dans sa forme parfaite. De même, Ève préexistait dans Adam.

Louis Lémery à partir de 1724, être un farouche partisan de la préexistence des germes et refuser toute intervention divine : les monstres n'étaient alors que le produit d'accidents.

Quoi qu'il en soit, le monstre devient, à partir des années 1670, un être qui obéit aux lois de la Nature. Si les «savants» les désignent comme des jeux de la nature, ils sont assurés, comme Fontenelle l'affirmait en 1703, que la Nature produit des «ouvrages extraordinaires»

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les monstres avaient une fonction symbolique dans le cadre des pratiques sociales et théologiques. Que les monstres soient entrés au XVIII^e siècle dans une période pré-scientifique et, depuis le début du XIX^e, dans une période scientifique n'a pas totalement effacé les rôles qu'ils ont joués auprès des hommes pendant la période de la tératologie fabuleuse.

Aujourd'hui, les monstres gardent une fonction d'avertissement. Certes, il ne s'agit plus de monstres du type de celui de Ravenne, invitant les pêcheurs au rachat, mais de monstres qui symbolisent les risques que l'homme peut faire encourir à son espèce. Depuis 1974, un réseau international de surveillance, localisé à Helsinki, recueille les informations concernant les monstruosité et les

malformations observées chez les nouveau-nés. Une proportion anormale d'anomalies graves avertit de la présence d'un facteur tératogène qui fait immédiatement l'objet d'enquêtes. Les monstres servent aussi de modèles dans certaines recherches, notamment celles de Nicole Le Douarin, au CNRS de Nogent-sur-Marne : normalement, deux espèces ne sont pas interfécondes ; pourtant, par des techniques de microgreffes, on parvient à créer des «monstres», des chimères mi-cailles mi-poulets. Ces oiseaux hybrides servent notamment à étudier la migration des cellules lors de l'embryogenèse et à comprendre l'origine de certaines pathologies.

Enfin, aujourd'hui, les monstres ont cédé la place à l'astrologue, au numérologue et au tireur de cartes : tous comblent le désir d'irrationalité de l'homme. Comme les monstres d'hier, ils ont un double rôle dans la société actuelle : ils conjuguent le désir de curiosité et la crainte de savoir.

Jean-Louis FISCHER enseigne à l'Université Paris 8 ; il est chercheur au Centre Alexandre Koyré d'histoire des sciences et des techniques (EHESS-CNRS-MNHN) et chargé de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Dudley WILSON, *Signs and Portents, Monstrous Births from the Middle Ages to the Enlightenment*, Routledge, Londres et New York 1993.

Rudolf WITTKOWER, *L'Orient fabuleux*, traduit de l'anglais par Michèle Hechter, préface d'André Chaste, Thales et Hudson, Paris, 1991.

Jean CÉARD, *La nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle, en France*, Genève, Librairie Droz, 1977.

Claude KAPPLER, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge*, Paris, Payot, 1980.

Jean-Louis FISCHER, *Monstres. Histoire du corps et de ses défauts*, Paris, Syros-Alternatives, 1991.

Laurent PINON, *Livres de zoologie de la Renaissance. Une anthologie (1450-1700)*, Paris, Klincksieck, 1995.



8. CE «MONSTRE», né du mélange, normalement interdit par la nature, de deux espèces, est une chimère caille-poulet. Ces chimères servent à étudier comment se construisent les embryons.